

Types de séjour à la classe

Répît



1- Arrêt d'agir (5 jours)

Court séjour afin de permettre au jeune en trouble de comportement de reprendre en main la situation.

2- Accueil (5 à 10 jours)

Séjour de transition pour un élève ayant des difficultés de comportement qui est transféré d'une école à une autre ou qui revient d'un séjour dans une ressource externe (exemples : Centre jeunesse, Maison de l'espoir) .

3- Encadrement du comportement (6 à 8 semaines)

Séjour plus long basé sur un modèle gradué d'interventions afin de préparer l'élève, de façon progressive, à son retour à temps complet dans son école.

4- Encadrement transitoire

Séjour d'une durée indéterminée basé sur les besoins de l'élève à la suite d'une analyse rigoureuse et concertée de la situation.

L'accès au service Répît :

La direction de l'école de l'élève communique avec le professionnel du service Répît afin d'évaluer la demande.

L'équipe du service Répît est composée :

- d'une directrice adjointe des Services éducatifs
- d'un professionnel (agente en réadaptation ou psychoéducatrice)
- d'un(e) enseignant(e) en adaptation scolaire
- d'une éducatrice spécialisée

L'équipe intervient dans un local de l'école secondaire Pavillon Wilbrod-Dufour situé au :

850, av. Bégin Sud, Alma. (Québec)

Téléphone: 418 669-6063 poste 6335



COMMISSION SCOLAIRE
DU LAC-SAINT-JEAN

350, boul. Champlain Sud
Alma (Québec) G8B 5W2

Téléphone : 418 669-6000

Télécopie : 418 669-6351

www.cslacst-jean.qc.ca



COMMISSION SCOLAIRE
DU LAC-SAINT-JEAN
savoir — être — agir

Le service Répît au secondaire



*Le changement
au cœur de la
réussite*





Le service Répit:

Le service Répit est un service qui repose sur un modèle d'interventions adaptées aux besoins des élèves en difficulté de comportement.

L'objectif du service :

Favoriser le développement d'habiletés diverses pour permettre à l'élève de poursuivre son cheminement académique dans son école d'origine.

Les services offerts:

Afin d'assurer une continuité de services, voici les **différentes étapes d'intervention** :

Lieu : École d'origine

⇒ Répit-Support

Lieu : Classe-Répit

⇒ Arrêt d'agir

⇒ Accueil

⇒ Encadrement du comportement

⇒ Encadrement transitoire



Dans l'école d'origine...

Répit-Support

Le Répit-Support est un service de soutien offert aux élèves en trouble de comportement et aux membres des équipes-écoles. Il est assuré par le professionnel du service Répit.

Objectifs visés :

- Faire le bilan de la situation du jeune et des interventions réalisées;
- Impliquer la famille dans la démarche d'aide;
- Permettre à l'élève de poursuivre ses apprentissages scolaires et d'améliorer ses comportements dans son école d'origine;
- Suggérer des mesures alternatives avant de retirer le jeune de son milieu pour un séjour en classe Répit.

Moyens utilisés :

- Révision du plan d'intervention;
- Utilisation des feuillets de route Répit;
- Rencontres individuelles avec l'élève;
- Communications avec les membres de l'équipe école et la famille.



Dans la classe Répit...

La classe Répit offre un service temporaire dans une classe adaptée où l'élève poursuit son cheminement académique tout en travaillant le développement de ses compétences académiques, sociales, de résolution de problème et de maîtrise de soi.

Objectifs visés :

- Offrir un répit à l'élève et à son milieu dans un environnement encadré et structuré;
- Donner à l'élève un moment de réflexion sur ses comportements afin de maintenir les comportements adéquats et de modifier ceux qui ne le sont pas;
- Poursuivre les apprentissages académiques;
- Favoriser la réintégration du jeune dans son école d'origine.

Moyens utilisés :

- Enseignement personnalisé;
- Ateliers et réflexions sur les habiletés sociales et scolaires;
- Rencontres individuelles avec l'élève;
- Rencontre(s) avec les parents;
- Communications avec les membres de l'équipe école;

